

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2168

Approbation de la convention de parrainage entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et la société JC DECAUX dans le cadre de la saison 2015-2016

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** M. KEPENEKIAN Georges

<b>SEANCE DU 6 JUIN 2016</b>
------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETARE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2168 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARRAINAGE ENTRE LA VILLE DE LYON / AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON ET LA SOCIETE JC DECAUX DANS LE CADRE DE LA SAISON 2015-2016 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Héritier de la Société des grands concerts de Lyon fondée en 1905, l'Orchestre national de Lyon est devenu un orchestre permanent en 1969. Depuis lors, il est administré et financé en régie directe par la Ville de Lyon, qui l'a doté en 1975 d'une salle de concert, l'Auditorium. Avec 220 000 spectateurs lors de la saison 2014-2015, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon propose une programmation musicale ambitieuse et ouverte.

A l'occasion de la saison 2015-2016, il fait découvrir au grand public la richesse de son répertoire. Ainsi, plus de 190 concerts sont proposés au cours de la saison et autant d'actions culturelles dont les Happy Days. Ces nouveaux rendez-vous festifs et originaux proposent de multiples événements allant du concert aux rencontres musicales, aux ateliers ou visites insolites de l'Auditorium.

La société JC DECAUX, groupe industriel français spécialisé dans la publicité urbaine déclinée sur divers supports de mobilier urbain, dont la direction régionale pour la Région Rhône-Alpes est située à Saint-Priest est un partenaire de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon depuis plusieurs années.

Ce partenariat a pour objet d'accompagner et soutenir les événements musicaux auprès du grand public. Il a aussi pour objectif de faire bénéficier le partenaire de la notoriété liée à ces événements auprès du grand public et des retombées publicitaires qui sont liées.

Pour la saison 2015-2016, la société JC DECAUX a donc proposé à la Ville de Lyon d'apporter son soutien en devenant partenaire de la saison artistique de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon, selon les modalités suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
La Société JC DECAUX	Mise à disposition de deux fléchages temporaires composés de 20 flèches pour les événements suivants :  - Happy Days Plug and Play (5 et 6 mars 2016) / affichage du 23 février au 1 <sup>er</sup> mars ; - concert « Le Mandarin merveilleux » (26 et 28 mai 2016) / affichage du 14 au 24 mai 2016.	Mise à disposition de JC Decaux France des places en 1 <sup>ère</sup> série sur chacun des concerts suivants :  - mardi 9 février à 20h00, les Musiciens du Louvre, 10 places, 460 € ; - jeudi 18 février à 10h00, ciné-concert <i>Sing'in in the rain</i> , 10 places, 460 € ; - jeudi 24 mars à 20h00, Requiem de Fauré, 10 places, 460 € ; - vendredi 25 mars à 20h00, jazz Salif

	<p>Mise à disposition de 3 réseaux d'affichage de mupis sur platine (27 faces) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- concert Matrix in live (28, 29 et 30 avril) / affichage du 20 au 27 avril 2016 ;</li> <li>- Lionel Bringuier (19 et 21 mai) / affichage du 12 au 21 mai 2016 ;</li> <li>- concert Hymne à la Voix (5 juin) / affichage du 25 mai au 1<sup>er</sup> juin 2016.</li> </ul>	<p>Keïta, 10 places, 460 € ;                  - samedi 9 avril à 18h00, Renaud Capuçon, 10 places, 460 € ;                  - jeudi 28 avril à 20h00, ciné-concert Matrix-Film en concert, 10 places, 460 € ;                  - mercredi 4 mai à 20h00, Mozart-Beethoven, 10 places, 460 €.</p> <p>Valorisation : 3 220 € TTC.</p> <p>Présence du logo du parrain dans la page partenaire du programme de saison.</p> <p>Valorisation : 3 000 € TTC.</p>
	<p><b>Valorisation : 5 653,77 € HT</b>  <b>(TVA 1 130,75 €), 6 784.52 € TTC</b></p>	<p><b>Valorisation : 5 653,77 € HT</b>  <b>(TVA 566,23 €), 6 220 € TTC</b></p>

Le parrainage correspondant à ce partenariat est formalisé dans la convention jointe au rapport.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

**DELIBERE**

1- La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et la société JC DECAUX dans le cadre de la saison 2015-2016 est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3- Les dépenses correspondant à l'apport du parrain seront prélevées sur les crédits inscrits au budget 07 de l'année 2016, nature 6238.

4- Les recettes correspondant aux contreparties offertes par la Ville seront imputées sur les crédits inscrits au budget 07 de l'année 2016, natures 7088 et 7062.

(Et ont signé les membres présents)  
 Pour extrait conforme,  
 Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN